[Traduction]

Une voix: Allez rejoindre Grégoire.

[Français]

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice): Monsieur le président, si l'on réduit la réponse à sa plus simple expression, il suffit de dire que l'ordre du jour de cette conférence a été proposé par le gouvernement central et qu'il s'agit de discuter d'une déclaration constitutionnelle des droits de l'homme. Cependant, le très honorable premier ministre (M. Pearson) a également ajouté qu'il accepterait les suggestions que les provinces voudraient faire relativement à cet agenda ou ordre du jour. Le premier ministre a déclaré à la Chambre que toutes les réponses n'avaient pas encore été reçues, mais qu'il tenterait d'obtenir, le plus tôt possible, la permission des provinces de déposer leur réponse à la Chambre. Éventuellement, nous pourrons établir l'agenda ou l'ordre du jour, après que toutes les réponses auront été recues.

• (10.40 p.m)

[Traduction]

LES TRANSPORTS—RENVOIS MASSIFS DANS LE SERVICE DE TRANSBORDEMENT ENTRE BORDEN ET CAPE TORMENTINE

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, c'est de retour d'une fin de semaine dans l'Île du Prince-Édouard que j'ai posé ma question aujourd'hui. Si le député de Prince (M. MacDonald) avait pu se trouver ici à l'heure des interpellations, il l'aurait soulevée, j'en suis sûr. Mes collègues de cette province et moi-même en avons discuté aujourd'hui. J'ignore si la Fédération des travailleurs de l'Île du Prince-Édouard ou un de ses membres a protesté officiellement auprès du ministre. Je sais cependant que l'affaire suscite beaucoup d'inquiétude dans l'Île du Prince-Édouard et que la main-d'œuvre de la province s'est fait représenter aux réunions tenues récemment à Moncton.

Nous avons, monsieur l'Orateur, si peu de sources d'emploi dans notre province et dans notre région que nous ne pouvons guère nous permettre d'en perdre. Le chômage dans la région atlantique est constamment trop élevé. Depuis 1963, les décisions du gouvernement actuel ont contribué à faire perdre des emplois aux gens de l'Île.

Par exemple, il y a d'abord eu, au début, des 60 jours de décision, si je ne me trompe, la fermeture des ateliers de réparation et d'entretien à l'éroport de Charlottetown, en 1963. La base navale de la reine Charlotte a aussi été fermée. D'autres facteurs ont aggravé la situation: le nouveau transbordeur pour automobiles, qui a été promis en 1967 et qui portera le nom d'un Père de la Confédé-

ration, ne sera pas terminé en cette année du centenaire; on me dit qu'il a déjà un an de retard. La chaussée, dont l'adjudication a eu lieu en 1965, devait, grâce à un maximum d'avance, être terminée en 1970. Dans un communiqué à la presse, le premier ministre a signalé, en juillet 1965, que 30 millions de dollars par an serait affectés à cette entreprise grandiose et utile. On sait fort bien maintenant combien nous sommes encore éloignés du but, tant en ce qui concerne le travail accompli que les dépenses exagées.

Si je suis ici ce soir, monsieur l'Orateur, c'est parce que les possibilités de nouveaux emplois que nous avons laissé échapper sont immenses. Le transbordeur est en retard, la chaussée aussi et les trains le sont encore davantage. Le train de Moncton arrive maintenant à Charlottetown, quand il est à temps, à 12 h. 45, du soir, six heures après avoir quitté Moncton. Auparavant, il arrivait à 9 heures du soir. Il n'est donc pas surprenant que ce train ne jouisse pas d'une très grande popularité auprès des voyageurs, à notre époque supersonique. A moins d'offrir aux voyageurs des installations meilleurs, plus confortables et des voyages plus rapides, tout porte à croire que les trains n'auront pas leur préférence.

Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, que si le National-Canadien connaît ces problèmes dans la région atlantique, c'est parce qu'il n'a pas su moderniser son matériel et les services qu'il offre au public. Dans le présent cas, on doit le critiquer vigoureusement d'avoir mal agi, d'avoir congédié brutalement des centaines d'employés, dont beaucoup comptaient de longues années de loyaux services. Des hommes qui ont consacré leur vie aux chemins de fer se voient maintenant relégués au rang de chômeurs à l'approche d'un hiver lourd de mécontentement. On m'a appris qu'environ 40 hommes de l'Île du Prince-Édouard sont parmi les ouvriers congédiés. On m'a dit récemment que c'est une estimation prudente. On prétend que les congédiements ont été tout particulièrement nombreux au service de transbordeur entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard. Des gens d'expérience estiment qu'on n'a pas gardé assez d'employés pour équiper les canots de sauvetage en cas d'urgence. C'est très grave et s'il en est ainsi, j'espère qu'on remédiera à la situation. Aucune innovation technologique, que je sache, n'exige une réduction des équipages de ces transbordeurs. S'il fallait tant d'hommes pour équiper ces navires, l'année dernière, ces navires assureront, il me semble, un mauvais service avec des équipages réduits, cette année.

D'une façon générale, monsieur l'Orateur, nos chiffres de chômage sont inquiétants. Ce

[M. l'Orateur.]